

Nombre de conseillers		DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 FEVRIER 2025	
En exercice	35	Date de la convocation	24 janvier 2025
Quorum	26	Secrétaire de séance	Sandra FRESSER
Présents	30	N° de la délibération	17 - CA -2025 – 02-05
Représentés	4	Objet	Actualisation du suivi des créances impayées des locataires institutionnels
Votants	34		
Le 05 février 2025 à 14H00, les membres du Conseil d'administration se sont réunis au siège de LORIENT AGGLOMERATION, Quai du Péristyle à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Président le 24 janvier 2025.			

Participants (30) : M. Marc BOUTRUCHE, Mme Hortense LE PAPE, M. David ROBO (en visio conférence) Mme Marie-Hélène HERRY (en visio conférence), Mme Annaïck HUCHET (en visio conférence), M Gilles CARRERIC, M Philippe LE RAY (en visio conférence) M. Michel TOULMINET, Mme Marie-Françoise CEREZ, Mme Martine LOHEZIC, M Christian SEBILLE, Mme Morgane LE ROUX, Mme Myrienne COCHE, M. André KERVEADOU, M. Pierre GUEGAN, M. Jean-Noël TEXIER, Mme Marie-Thérèse CABON (vote jusqu'au point n°20), Mme Christine LE STRAT (en visio conférence), Mme Florence VIGNEAU, , M Nicolas JAGOUDET, M. Yves GICQUELLO, Mme Denise LAUSEIG, Mme Yolande HANVIC, Mme Lorette DRIN, Mme Marie-José LE CADRE, M. Donatien TRECANT, Mme Huguette LE CAHEREC, M. Christophe CLOEREC, , Mme Delphine LE MANOUR, Mme Hélène LE GALL.

Excusés ayant donné pouvoir (4) : Mme Soizic PERRAULT (Pouvoir à Mme Marie-Hélène HERRY), M. Pascal BARRET (Pouvoir à Mme Morgane LE ROUX), Mme Marie-Jo LE BRETON (Pouvoir à M. Pierre GUEGAN), Mme Caroline HOUZIAUX (Pouvoir à Mme Hélène LE GALL)

Excusé (1) : M Fabrice LOHER,

Délibération du Conseil d'administration du 11 Décembre 2024	Suivi des créances impayées des locataires institutionnels
--	--

La présente délibération présente la liste des créances, non soldées, des tiers de statut public ou associatif, relatives à divers contrats conclus avec Morbihan Habitat. Le montant total en attente de règlement est de 233,709 k€.

Le tableau ci-après fait état des discussions en cours sur l'apurement des impayés, de façon à anticiper l'évaluation des risques et leurs éventuelles provisions sur les comptes de l'Office au 31 décembre 2024.

Identification de la créance		Montant impayé	Matérialité de l'impayé	Analyse des risques
Nom de l'entité publique	Désignation du contrat			
Gendarmerie Nationale	Caserne et logements site de SAINT-AVE	0 €	1 échéance trimestrielle	Echéance de 93 081,75 soldée le 12/12/2024 avec le paiement en avance de l'échéance suivante. Compte à jour au 1er janvier 2025
Gendarmerie Nationale	PORT-LOUIS : 9 appartements PLOERMEL : 23 appartements + 1 pavillon	22 618,84 €	1 échéance mensuelle et 5 698,37 € de retard	Paiement de 62 k€ le 12/12/2024. Seule l'échéance courante est due et il reste une partie de retard. Demande d'un point avec le service des Affaires Immobilières le 15/01/25.



COALLIA	Hébergement des déplacés Ukrainiens	182 160,50 €	Retard de plusieurs échéances sur tous les contrats + refacturation des contrats énergies pris pour le compte de COALLIA	Réunion le 15/11/24 entre COALLIA et MH. Explications fournies par MH sur les facturations. Renvoi de 300 factures par MH le 25/11/24. Engagement de COALLIA de paiement de l'intégralité de l'arriéré courant 12/2024. Engagement non tenu puisque la comptabilité du siège de COALLIA demande copie des factures d'énergies. Envoi le 15/01/25 de l'ensemble des factures d'énergies pour paiement (ces factures représentent 136 504,41 €, soit le plus gros du retard). La dette globale a toutefois diminué de 37 k€.
ETS FPA PLUVIGNER		28 930 €	2 mois	Relance gestionnaire effectuée Quittancement de novembre

Total **233 709.34 €**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, autorise le Directeur général à poursuivre les procédures de recouvrement de façon graduée et appliquer le cas échéant les pénalités de retard.

